## Rapport de stage

## Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

**Licence Professionnelle** 

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2021/2022

## Restructuration du catalogue de la bibliothèque de l'ENSA : enjeux et perspectives



## **DOMÉSOR Karen**

Stage effectué du 03 janvier au 01 avril 2022 École nationale supérieure d'Arts et de Design de Limoges

Rapport de stage dirigé par

**CATINUS Catherine** 

Responsable de la bibliothèque

À ma mère,

"Derrière toute utopie, il y a toujours un grand dessein taxinomique : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place."

Georges Perec

#### Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement Mme Françoise Seince, Directrice de l'École nationale supérieure d'Art et de Design de Limoges, pour cette proposition de stage.

Merci à toute l'équipe et aux élèves de l'ENSA pour leur chaleureux accueil.

Je remercie grandement Catherine Catinus et Aurélie Magar pour leur dévouement et leur sympathie qui ont rendu mon stage des plus agréables.

Merci à Mme Albane Fautrat de Vanssay pour son accompagnement assidu pendant ces trois mois.

Je souhaite dire merci à la Mission Locale de Lannion qui a toujours cru en moi et qui m'épaule depuis des années dans mes projets. Je pense particulièrement à Laëtitia Bourdon, Valérie Quiroz et Corinne Levêteau - conseillères - ainsi qu'à Mayté Fernandes et Manuella Radigue - coaches.

### **Droits d'auteurs**

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France » disponible en ligne : http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/



## Table des matières

1. La mise aux normes catalographiques	11
1.1. Le contexte de travail	11
1.2. Méthodologie de la correction de notice	12
1.3. Les problématiques rencontrées lors de la mise aux normes	14
1.3.1. La revue Hey!	14
1.3.2. La collection "Design & Designer", Pyramyd	15
1.3.3. le cas des pseudonymes	16
2. Redéploiement de la section Médiums	17
2.1. Acquisition de nouveau mobilier	17
2.2. Réflexion sur le redéploiement	17
3. Les enjeux d'intégration du réseau SUDOC	22
3.1. Qu'est-ce que le SUDOC ?	22
3.2. La politique d'intégration des Écoles d'Arts	23
3.3. Étude de faisabilité	24

## Table des illustrations

Figure 1 : Photographie personnelle d'un rayon	
Figures 2,3 : Captures d'écran avant/après correction de "Hey! Modern Art Show, Acte III"	
Figure 4 : Source : FNAC© 1	6
Figure 5 : Capture d'écran d'une autorité avec renvoi	7
Figure 6 : Capture d'écran des notices liées	7
Figure 7 : Plan prévisionnel de redéploiement, meuble 1 2	1
Figure 8 : Plan prévisionnel de redéploiement, meuble 2	2

## Table des tableaux

Tableau 1 : Comparaison du mobilier et prévision de redéploiement	12
Tableau 2 : Tarifs annuel de l'adhésion au SUDOC 2022	24
Tableau 3 : Tableau récapitulatif des arguments	29
Tableau 4 : Budget détaillé alloué au SUDOC par an	30

#### Introduction

Du lundi 3 janvier au vendredi 1 avril 2022, j'ai effectué mon stage à la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'Art et de Design de Limoges. Cet établissement est l'une des 11 écoles d'Art sous la tutelle du Ministère de la Culture en France<sup>1</sup>. L'ENSA est la fusion de deux établissements historiques : l'École nationale d'Art décoratif (1881) et l'École municipale d'Art, fondée en 1868 par Adrien Dubouché. De nos jours, l'école dispense 2 diplômes, le DNA - Diplôme National d'Art, niveau bac+3 - et le DNSEP - Diplôme National d'Expression Plastique, niveau Master. Ces certifications proposent deux parcours : Art et Design qui chacuns sont recoupés sous la mention céramique - unique en France - ou bijou contemporain. Les candidats intègrent l'ENSA à la suite d'un concours composé d'un test de Culture générale et d'un entretien autour de leur pratique plastique. La première année d'étude est généraliste et c'est à son issue que les étudiants choisissent leur parcours. Contrairement aux universités, l'école n'organise pas de partiels 2 fois par an mais des bilans durant lesquels les élèves présentent leur travaux personnels du semestre. Enfin, d'année en année, l'expression plastique devient plus importante dans les emplois du temps. Ainsi, le volume horaire en atelier progresse de 198 heures en première année à 778 en cinquième.

L'ENSA accueille de nombreux workshops, conférences, invité·e·s, et résidences. Ce dynamisme est le résultat de partenariats variés en France et à l'international. Le réseau Erasmus+ permet des échanges avec des établissements au Royaume-Uni, en Italie, en Roumanie, en Hongrie, en Finlande, en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et même au-delà des frontières européennes comme au Maroc, en Arménie et en Chine. De tels partenariats offrent davantage de possibilités aux étudiants. Ainsi, l'école a rejoint des réseaux autour de sa spécialité céramique. Par exemple, les réseaux européens Urban Network for Innovation Ceramic - UNIC -, ECART - European Ceramic Art and Research team - et un partenariat a vu le jour avec l'Institut universitaire de céramique de JingDeZhen - capitale mondiale de la porcelaine, en Chine.

Face à l'ardeur avec laquelle l'École nationale supérieure d'Art et de Design cherche à développer son enseignement, la bibliothèque nécessitait un bon "coup de frais" pour répondre aux exigences attendues. Par conséquent, mon stage s'inscrit dans une suite d'efforts mis en œuvre depuis quelques années. La problématique qui m'a été attribuée est la suivante : La restructuration du catalogue de l'ENSA : enjeux et perspectives. Celle-ci contient trois missions - qui traitent toutes trois de la visibilité de la collection - , à savoir, 1) la mise aux normes catalographiques de la section Médiums, 2) la réflexion du redéploiement de cette même section dans du nouveau mobilier et 3) l'étude de faisabilité d'une adhésion éventuelle au réseau SUDOC. Le présent rapport de stage décrit les enjeux de chacune de ces missions au travers d'un plan thématique dans l'ordre sus-cité.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les autres écoles, territoriales, sont gérées par les régions ou les communes.

#### 1. La mise aux normes catalographiques

#### 1.1. Le contexte de travail

La bibliothèque de l'École nationale supérieure d'Art et de Design est spécialisée dans les arts plastiques. La collection est composée d'environ 13 000 ouvrages et de 80 titres de revues dont une vingtaine d'abonnements. Ses principaux axes correspondent aux spécialités de l'école, à savoir, la céramique, le design, les arts graphiques, la photographie et plus récemment le bijou d'art - enseignement peu répandu dans les écoles d'arts françaises. Ainsi, la bibliothèque fait la part belle aux catalogues d'exposition et aux monographies d'artistes. À l'instar de nombreux établissements, la bibliothèque de l'ENSA offre des ressources en ligne. Les usagers ont accès aux plateformes NAIMA Unlimited - maison d'Édition devenue plateforme en ligne de diffusion de l'art contemporain -, Tënk - qui propose de la VOD concentré sur les documentaires d'auteur·rice·s-, et Encyclopedia Universalis.

Les lieux sont ouverts à tous tes du lundi au vendredi de 9h à 18h en continu, soit 44h par semaine. Ce qui offre un cadre privilégié aux étudiants et enseignants en quête de savoir ou de conseils.

Depuis 2017, la bibliothèque est gérée par Catherine Catinus - chargée d'étude documentaire - et Aurélie Magar - secrétaire de documentation. Dès leur arrivée, il leur a été demandé de revoir le plan de classement car celui-ci, daté, avait atteint ses limites bloquant l'enrichissement de la collection contemporaine. L'objectif était de valoriser les collections pour rendre la bibliothèque plus attractive pour les étudiants et d'attirer de nouveaux publics. Par conséquent, durant l'année 2017, les deux bibliothécaires se sont attelées à reprendre totalement le plan de classement. Ce qui s'est organisé de la manière suivante : premièrement, l'inventaire des collections, suivi d'une refonte du plan de classement selon l'indexation Dewey<sup>2</sup>, du réagencement du mobilier pour augmenter la capacité d'accueil, et enfin, le redéploiement. À la suite de celui-ci, la signalétique a été un sujet d'étude confié à deux étudiants de la section Art. L'objectif était de rendre la signalisation plus ludique et attractive que les indices Dewey - qui sont peu compréhensibles aux non-initiés. Le résultat<sup>3</sup> est composé de feutrines reprenant les sections et leur catégories selon un code couleur et des symboles. Sur les étagères ont été collé des étiquettes à la couleur de sa section avec le symbole correspond à la catégorie. Enfin, ces étudiants ont cousu des peluches en feutrine en guise de serre-livres.

Depuis leur arrivée, Catherine Catinus et Aurélie Magar travaillent au rayonnement de la collection. En 2017, un contrat a été signé avec l'ABES pour le prêt entre bibliothèques (service PebWeb-pro), la bibliothèque de l'ENSA ayant intégré le catalogue national des publications en série (SUDOC-PS) pour y déclarer ses revues disponibles. La bibliothèque assure aussi la conservation de la revue *Art et Press* dans le cadre du plan de conservation

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Afin de correspondre aux exigences d'un fonds d'art, certains indices ont dû être créés au plus proche de l'existant.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Des photos de la signalétique sont disponibles en annexe.

partagé du Limousin, ainsi que le dépouillement de la Revue de la Céramique et du Verre pour la BSAD - Base Spécialisée en Arts et Design de l'Association des Bibliothèques d'écoles d'arts en réseau (BEAR). De plus, désormais, les bibliothécaires sont invitées aux réunions pédagogiques, ce qui aboutit à une coopération avec le reste de l'équipe. Les résultats qui en découlent sont des acquisitions au plus près des enseignements ainsi que la mise en place d'un cours de Méthodologie à la recherche documentaire. Ce cours est destiné aux étudiants de 4e année dans l'optique de la rédaction de leur mémoire. Il est composé de trois heures théoriques et de trois autres heures de pratique sur différentes bases de données. Un atelier dès la première année est en cours de réflexion.

Enfin, concernant l'enrichissement des collections, la bibliothèque dispose d'un budget conséquent de 20 000 euros par an - dont 2 803 EUR pour la maintenance et l'hébergement du catalogue informatique, 3000 EUR d'abonnements numériques et 2000 EUR de revues -, soit environ 12 197 EUR d'acquisitions par an.

Pour résumer, mon stage s'inscrit dans une suite logique de réorganisation. L'École nationale supérieure d'Arts et de Design avait, par ailleurs, déjà accueilli des stagiaires de la Licence professionnelle Métiers du Livre : documentation et bibliothèques de l'Université de Limoges. De même, une contractuelle avait été embauchée sur un an - de mai 2018 à 2019 - pour poursuivre les efforts de correction. Par conséquent, le sujet de mon stage - Restructuration du catalogue de la bibliothèque de l'ENSA de Limoges : enjeux et perspectives - prend la suite des tâches qui lui avaient été confiées. Entre autres, la mise aux normes catalographiques et le réétiquetage/rééquipement des ouvrages.

#### 1.2. Méthodologie de la correction de notice

Suite à la restructuration du plan de classement à l'arrivée des deux nouvelles bibliothécaires, il est désormais nécessaire de mettre à jour les notices du catalogue en ligne et la cotation. L'objectif étant d'uniformiser le catalogue et de permettre de mieux se repérer physiquement dans la collection. En effet, il a été demandé aux publics de déposer les ouvrages consultés sur un chariot afin d'éviter la dispersion. Cela est dû aux trois types de cotes qui se côtoient dans les rayonnages. Tout d'abord, il y a les grandes étiquettes de type 1 composées d'un code barre avec le numéro d'exemplaire et le numéro d'inventaire sur la première de couverture et le titre de l'ouvrage au dos du livre. Sous les grandes étiquettes se cachent encore les toutes premières étiquettes - type 2 - à 3 chiffres et souvent recollées avec du ruban adhésif. Pour finir, les étiquettes de type 3 comprennent le numéro d'inventaire et le titre de l'ouvrage. À présent, les ouvrages sont réétiquetés avec la cote universelle constituée de l'indice Dewey et des premières lettres du nom d'auteur - ou du titre si anonyme. Sur la photographie qui suit figurent les cotes de type 1, 3 et les nouvelles.



Figure 1: Photographie personnelle d'un rayon

J'ai eu pour principale activité la correction de la catégorie Médium. Celle-ci regroupe les différents supports d'expression plastique suivants - de haut en bas de l'étagère : Sculpture / Volume / Installation (730), Dessin (741), Dessin. Monographies (741.092), Perspective (742), Anatomie (743.49), Bande dessinée (741.5), Édition. Histoire et théorie (741.52), Livres d'artistes / Fanzines (741.53), Graphisme (741.6), Graphisme. Monographies (741.609 2), Graphisme. Revues / Journaux (741.65), Affiches / Art publicitaire (741.67), Livres de jeunesse (741.642), Écriture / Typographie (745.6), Peinture (750), Estampe / Gravure (761), Estampe / Gravure. Monographies (761.092), Photographie. Généralités (770), Photographie. Histoire et théorie (770.1), Photographie. Thématiques (770.4), Photographie. Catalogues d'exposition (770.74), Photographie. Monographies (770.92), Photographie. Techniques (771), Arts numériques (776), Vidéo (776.6), Son (780), Spectacle vivant (790), Cinéma (791.43). Les parties Sculpture et Dessin ayant déjà été effectuées, j'ai débuté à Perspective. Au bout de trois mois d'efforts quotidiens, je me suis arrêtée dans la catégorie Photographie. Monographies.

La procédure de correction est la suivante : retrouver l'ouvrage dans PMB - le Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) utilisé - et cliquer sur modifier la notice. Il suffit ensuite de vérifier chaque zone et d'effectuer les changements nécessaires. En voici plus de détails, zone par zone ;

- **Zone de titre**: modifier la casse passer en minuscule et déplacer le sous-titre dans *Complément de titre*, vérifier s'il existe un titre parallèle ou, dans le cas d'une exposition, rajouter ": [exposition, Ville, Lieu, dates ; Ville, Lieu, dates ; etc.]".
- Zone de responsabilité : vérifier ou ajouter les auteurs et leurs fonctions (ex. responsable de publication, traducteur, préfacier, etc.). Si l'ouvrage est un catalogue d'exposition, inscrire l'institution organisatrice / d'accueil en "Auteur principal"

(certaines institutions récurrentes ou locales possèdent une cote personnalisée pour pallier à la répétition de "MUS" pour "Musée").

- Collation: s'assurer que le nombre de pages est exact et écrit sous la forme "1 vol. (xx p.) ou "1 vol. (non paginé [xx] p.)", ajouter des précisions quant aux illustrations ("ill. en coul.", "ill en n. et b.", etc.)
- Zone de Notes : vérifier si l'ouvrage contient une bibliographie, un index ou tout autre compléments d'intérêt scientifique, ajouter ou modifier le résumé si nécessaire et à défaut d'en trouver un, compléter la partie *Notes de contenu* avec le sommaire.
- **Indexation**: choisir les mots-clés du thésaurus décrivant le mieux le contenu dans le champ *Catégories* et donner la bonne indexation décimale.
- Sélectionner un exemplaire et modifier la cote en se rapportant aux normes définies dans le plan de classement - et la section de l'ouvrage.

Une fois un certain nombre de notices corrigées, il faut procéder à l'édition des nouvelles cotes et au rééquipement des ouvrages. Voici la méthode appliquée :

- 1. Dans l'onglet Catalogue de PMB, sous la section Paniers, sélectionnez Collecte.
- 2. Cliquer sur *Par douchette ou saisie de code-barre* puis choisir le panier banalisé pour l'occasion, "les cote-cotes".
- 3. Après avoir flashez les codes-barre correspond au numéro d'exemplaire, aller dans la catégorie *Action* toujours sous la section *Paniers* et cliquer sur *Etiquette de cote*.
- 4. Cocher toutes les cases (pour tout sélectionner) et choisir le bon format d'étiquette "Avery" pour les étiquettes de tailles moyennes, "Agipa grand format centre" pour les grandes et "Staples 40" pour les petites. Puis imprimer.

Suite à ces étapes, il faut coller les étiquettes au dos du document en cherchant à recouvrir la précédente ou la décoller si possible, notamment, s'il s'agit d'une deuxième édition de cote collée par-dessus la protection plastique de l'ouvrage. Une fois cette étape faite, recouvrir la nouvelle étiquette de cote d'un carré de couverture plastique.

#### 1.3. Les problématiques rencontrées lors de la mise aux normes

Une fois la méthodologie comprise et quelques temps pour m'acclimater, arrivent rapidement des cas particuliers. Afin de comprendre la complexité de certaines corrections, examinons 3 exemples :

#### 1.3.1 La revue Hey!

Ce cas présente des erreurs récurrentes dans le catalogue de l'ENSA. La première est la casse du titre : il est entièrement en majuscules au lieu de commencer par une majuscule et de se poursuivre en minuscule. Le titre est aussi à la source du second problème. L'ouvrage est une revue éditée dont le présent numéro est un hors-série sortie à la suite d'une exposition. Autrement dit, "Hey !" - le titre de revue - doit se trouver en *Partie de*, "Modern Art and Pop Culture" en *Titre propre* et "Art show" en *Complément de titre* suivi des informations sur l'exposition. Pour finir, il reste à ajouter le numéro en *N° de partie* et les

auteurs dans la zone de responsabilité. Ci-dessous, les captures d'écran avant/après modifications :

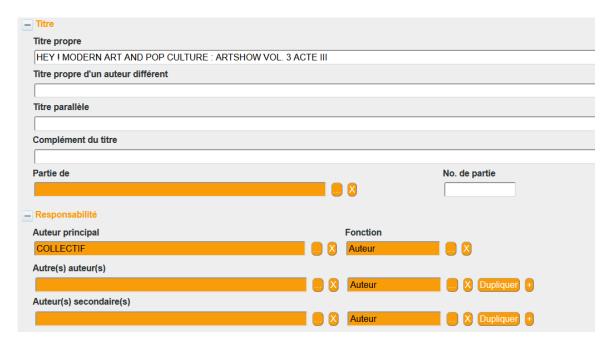
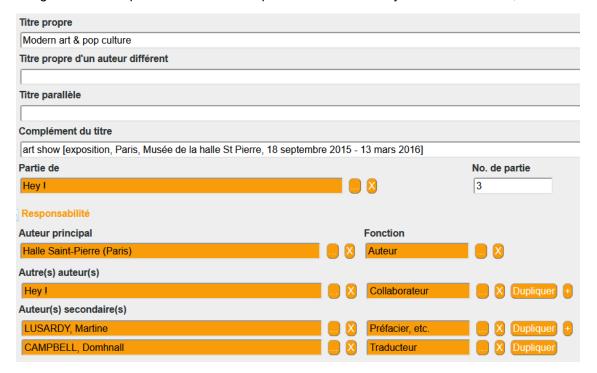
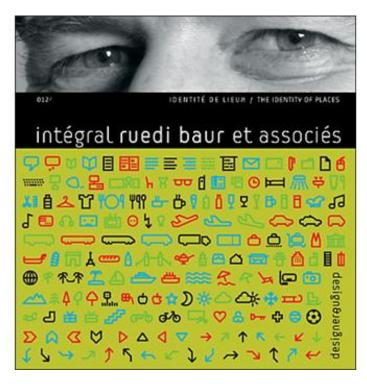


Figure 2 & 3 : Captures d'écran avant/après correction de "Hey! Modern Art Show, Acte III"



#### 1.3.2 La collection "Design & Designer", Pyramyd



Source : FNAC©

Ce deuxième exemple illustre une situation complexe : j'ai trouvé dans la catégorie *Graphisme. Monographies.* (741.609 2) toute une collection rangée côte à côte bien que chaque ouvrage s'intéresse à l'œuvre d'un graphiste différent. En quoi était-ce problématique ? Tout d'abord, parce que les catégories regroupant des monographies ont leur cote au nom de l'artiste en question (même s'il n'est pas à l'origine de l'ouvrage). Ainsi, les cotes étaient toutes différentes et la collection aurait dû être séparée. Le second souci était le petit format des "Design & designer" comparé aux autres monographies : 16 x 16 cm. Les séparer aurait rendu leur visibilité moindre. Après discussion avec Catherine et Aurélie, nous avons décidé de faire passer la collection "Design & designer" en *Partie de* et la réaffecter en *Graphisme. Revues / Journaux (741.65)*. Au vu de cette situation inédite, il m'a été demandé de rédiger dans le document d'aide "Catalogage\_périodique\_isolé" une nouvelle consigne. Ce cas de figure s'est représenté avec la collection "Les métiers d'art"<sup>4</sup>, encore une fois de petits formats décrivant chacun une technique de gravure<sup>5</sup>.

#### 1.3.3 le cas des pseudonymes

Lors de la correction de la collection "Design & designer", un autre problème s'est posé : le numéro 027² - c'est-à-dire le numéro 27, seconde édition - décrit l'œuvre d'Akroe, alias Étienne Bardelli. Comment faire pour lier le vrai patronyme du graphiste à son pseudonyme ? Après quelques essais, nous avons - Catherine et moi - créé un renvoi de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> collection *Les Métiers d'art*, les Éditions Bonvent, à partir de 1971.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La bibliothèque de l'ENSA possède exclusivement ceux concernant la gravure mais d'autres arts sont représentés dans la collection.

l'autorité "BARDELLI Étienne" vers "AKROE". Une autre possibilité aurait été d'utiliser le même procédé dans *est associé* à, *voir aussi* ou *voir aussi* au *pseudonyme*, néanmoins, l'avantage du renvoi est qu'il est directement visible. En voici l'aperçu :

Figure 5 : Capture d'écran d'une autorité avec renvoi



Aurélie a rencontré une problématique similaire avec l'œuvre de Philipp Weiss "Le grand rire des hommes assis au bord du monde". Dans ce coffret, il y a 5 fictions dont le personnage principal est désigné auteur de l'ouvrage. Voici comment elle a procédé : 1) créer une notice principale avec Philipp Weiss en *Auteur principal* puis 2) sous l'onglet *Notices liées* ajouter les notices par volume avec leur "auteur" fictif en *Auteur principal*. Ci-dessous, les notices liées tel qu'elles apparaissent sous PMB (la présentation est identique sur le catalogue public) :

Figure 6 : Capture d'écran des notices liées

#### Est accompagné de

- 🟵 🛨 🏿 🐌 Encyclopédies d'un moi / BLANCHARD, Paulette (2021) 😼
- 숷 🕕 🏿 🐌 Terrain vague / JONAS, Jona (2021) 🦼
- 🕁 🛨 🌹 Cahiers Chantal Blanchard / BLANCHARD, Chantal (2021) 🖫
- 🕸 🛨 🌓 Les carnets d'Akio / ITO, Akio (2021)
- 🌣 🛨 🏿 🐌 Les îles heureuses / AOKI, Abra (2021) 💃

#### 2. Redéploiement de la section Médiums

#### 2.1. Acquisition de nouveau mobilier

La bibliothèque de l'École nationale supérieure d'Art et de Design de Limoges connaît chaque année un accroissement conséquent grâce à son généreux budget d'acquisition (12 197 EUR). À titre d'exemple, en 2021, la bibliothèque a reçu 576 ouvrages dont 108 dons. Par conséquent, un manque de place se fait sentir et certains rayons sont saturés. Ainsi, il a été décidé d'acquérir 2 modules de rangement supplémentaires. Ceux-ci prendront place dans ce qui était jusqu'alors l'espace audiovisuel. Pourquoi ce choix ? Tout simplement parce-que ce salon - composé de Fatboy®, de poufs et d'une télévision avec son lecteur DVD - n'est plus adapté aux exigences hygiéniques imposées par la pandémie de la Covid-19. L'espace inutilisé depuis 2020 sera rééquipé en mobilier et assises pour accueillir la section Médiums (ce qui crée une cohérence thématique avec l'ancienne affectation de cet espace). Le linéaire libéré dans le rayon d'origine, accueillera bientôt la section Thèmes de représentation.

L'École s'est tournée vers l'agence limougeaude Perspective pour réaliser le projet. Plusieurs plans et devis ont été réalisés et j'ai pu, pendant mon stage, débattre aux côtés de Catherine et Aurélie de leur pertinence. Le premier comprend 2 étagères et un meuble d'exposition. Celui-ci, dont le concept visuel a été conservé, posait 3 problèmes : 1) les deux étagères étaient ouvertes sur les côtés, ce qui compliquerait le rangement et pourrait même causer quelques incidents; 2) les dimensions des cubes étaient beaucoup trop restreintes; et 3) le projet comportait un meuble d'exposition non demandé qui s'explique par d'anciennes expositions à la bibliothèque des créations de bijoux d'élèves. Après avoir échangé par mails, la représentante de l'agence nous a exposé son nouveau projet début février. Ce second plan correspondait mieux à nos attentes : seules 4 cases sont restées ouvertes du côté circulation pour y exposer les nouveautés, et les propositions d'assises nous satisfaisaient. Malheureusement, avec le recul, nous avons réalisé que les dimensions des cubes restaient trop petites - 30cm quand certains ouvrages atteignent les 36cm de longueur. Aussi, nous avons remis en question l'utilité d'intégrer la télévision au mobilier. En effet, la collection de DVD n'étant plus enrichie et l'écran vieillissant, nous avons choisi de conserver le petit meuble TV actuel et de gagner en linéaire. Par la même occasion, l'agence nous a conçu la nouvelle version des plans aux bonnes dimensions. Dernière petite modification : la suppression du pouf central - 1m80 de diamètre - remplacé par plusieurs de tailles raisonnables.

#### 2.2. Réflexion sur le redéploiement

Après étude des différents projets proposés, il m'a été demandé de réfléchir au redéploiement de la section Médiums dans le nouveau mobilier choisi<sup>6</sup>. Dans un premier temps, j'ai pris les mesures du mobilier actuel puis du nouveau dans l'optique d'y ranger l'entièreté de la section. Cependant, je ne parvenais pas à tout y intégrer, tout en prévoyant

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir les plans en annexe.

une marge de manœuvre en vue d'un accroissement futur. Ainsi, lors de notre debriefing, nous avons décidé de redéployer à partir de *Photographies. Généralités.*, soit la moitié du rayonnage concerné. Ci-dessous le tableau récapitulatif de ma réflexion.

Tableau 1 : Comparaison du mobilier et prévision de redéploiement

Mobilier actuel	Nouveau mobilier
L 48 cm x H 43 cm x 60 cases (sans compter l'étage supérieur, trop haut pour être utilisé au quotidien, il sert à exposer les porcelaines et les livres anciens XXL)	L 38 cm x H 38 cm x 48 cases / L 36 cm x H 36 cm x 22 cases (cf. cubes colorés) <sup>7</sup>
Distributions des cases par catégories et espaces occupés approximatifs:  -Sculpture, volume, installation = 3 (1m50) -Dessin. Généralités = 3 (1m50) -Dessin. Monographies = 2 (1m) -Perspective = ½ (25 cm) -Anatomie = ½ (25cm) -Bande dessinée = 2 (1m) -Édition = 1 (50 cm) -Livres d'artistes / Fanzines = 1 (50 cm) -Graphisme = 3 (1m50) -Graphisme. Monographies = 1 (50 cm) -Graphisme. Revues / Journaux = 1 (50 cm) -Affiches / Art publicité = 1 ½ (75 cm) -Livre de jeunesse illustration = ½ (25 cm) -Écriture / Typographie = 2 (1m) -Peinture = 3 (1m50) -Photographie. Généralités = 1 (50 cm) -Photographie. Revues = 1 (50 cm) -Photographie. Histoire et Théorie = 3 (1m50) -Photographie. Thématiques = 2 (1m) -Photographie. Catalogues d'exposition = 1 (50 cm) -Photographie. Collection = 1 (50 cm) -Photographie. Catalogue d'exposition = 1 (50 cm) -Photographie. Manifestation = 2 (1m)	Le total des deux linéaires est égal à environ 30m. Ainsi, un choix s'impose dans les catégories implantées pour prévoir leur accroissement futur.  Catégories sélectionnées :  -Photographie. Généralités = 50 cm minimum -Photographie. Revues = 50cm -Photographie. Histoire et Théorie = 1m50 -Photographie. Thématiques = 1m -Photographie. Catalogues d'exposition = 50 cm -Photographie. Collection = 50 cm -Photographie. Catalogue d'exposition = 50 cm -Photographie. Manifestation = 1m -Photographie. Monographies = 5m -Arts numériques = 75 cm -Art vidéo = 25 cm -Son = 1m -Spectacle vivant = 1m -Cinéma = 1m50  Soit, 18 m de linéaire à répartir.  Meuble 1 : Photographie (11m minimum) Suite à des incertitudes (partagées) sur les dimensions utilisables. Le calcul sera
-Photographie. Monographies = 10 (5m) -Photographie. Techniques -Arts numériques = 1 ½ (75 cm) -Art vidéo = ½ (25 cm) -Son = 2 (1m)	approximatif pour plus de souplessePhotographie. Généralités = 2 cases -Photographie. Revues = 2 cases -Photographie. Histoire et Théorie = 4 cases

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour faciliter la répartition, les cases doubles seront considérées comme 2 cases dans ce tableau.

- -Spectacle vivant = 2 (1m)
- -Cinéma = 3 (1m50)

Soit, minimum 29m50 de linéaire occupé.

La partie DVD est répartie sur deux meubles 1.50 x 1.50m pour une case de L 47cm x H 20cm. Les meubles possèdent 32 cases en tout (16 par côté).

64 cases x L 47cm = 30m08 de linéaire. Espace occupé = moins d' ¼ (7m52 maximum)

- -Photographie. Thématique = 3 cases
- -Photographie. Collection = 2 cases
- -Photographie. Catalogue d'exposition = 2 cases
- -Photographie. Manifestation = 2 cases
- -Photographie. Monographies = 16 cases

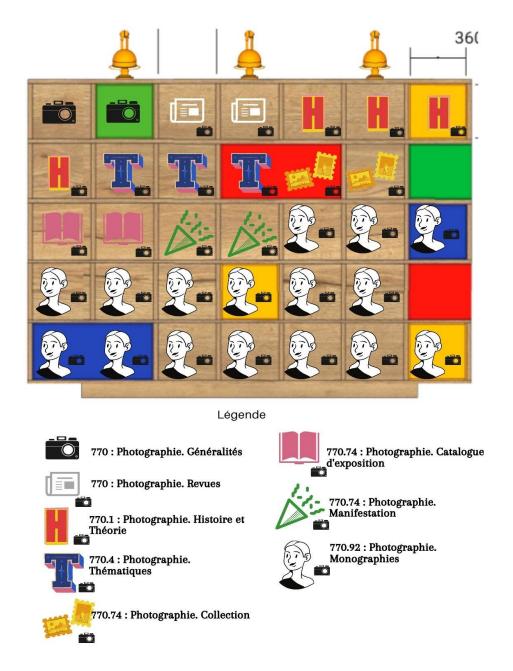
**Meuble 2 :** Photographie. Techniques, Arts numériques, Art vidéo, Son, Spectacle vivant, Cinéma

- -Photographie. Techniques = 2 cases
- -Arts numériques = 5 cases
- -Art vidéo = 2 cases
- -Son = 6 cases
- -Spectacle vivant = 7 cases
- -Cinéma = 7 cases
- -DVD (provisoire) = 6 cases

Dans le tableau ci-dessus, a été ajouté dans le second meuble la collection de DVD. Actuellement, celle-ci est divisée en différentes catégories. Cependant, le support DVD est de moins en moins "utile" à développer puisque rares sont les étudiants équipés pour les lire en dehors des locaux. Ainsi, il a été décidé de ranger le fonds DVD dans les cases vacantes tant que le reste de la collection - qui tend à s'agrandir - le permet. Par la suite, l'achat d'un petit meuble DVD - suffisamment compact pour l'espace libre - est une option envisageable.

Pour faire suite à ma réflexion, voici ci-dessous un plan prévisionnel du redéploiement. Celui-ci a été réalisé à partir de captures d'écran des plans fournis par l'agence Perspective. Vous y remarquerez que les cases colorées ouvertes aux extrémités sont laissées vides. Ces cases se situent du côté de l'allée de circulation et la volonté des bibliothécaires est d'y exposer les nouveautés.

Figure 7 : Plan prévisionnel de redéploiement, meuble 1



Source : capture d'écran depuis les plans de Perspective©, légende de Domésor Karen©

Figure 8 : Plan prévisionnel de redéploiement, meuble 2



Légende



Source : capture d'écran à partir des plan de Perspective©, légende par Domésor Karen©

#### 3. Les enjeux d'intégration du réseau SUDOC

#### 3.1. Qu'est-ce que le SUDOC ?

Avant toute chose, il est nécessaire de définir brièvement ce qu'est le SUDOC. Voici la définition que nous en donne Yann Nicolas, responsable du département Études et projet de l'ABES :

"Le Sudoc est avant tout, historiquement, structurellement, une coopérative de catalogage. Le réseau Sudoc est une armée - un régiment, plutôt - de catalogueurs qui, chacun depuis son université ou son école, contribue à la constitution d'un catalogue collectif qui reflète les collections de chacun."

Soit, un réseau national d'établissements qui se chargent de l'exemplarisation de leur collection en ligne - pour figurer dans la liste sous l'onglet *Où trouver ce document ?* avec la cotation locale - et si nécessaire qui cataloguent les ouvrages non répertoriés. Le SUDOC est administré par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, dit l'ABES. Cette institution, opérationnelle depuis 1995, avait pour premier objectif de réorganiser et superviser les réseaux bibliographiques déjà existants tels que SIBIL, BN-OPALE, Téléthèses et Auroc. La fusion de ces différentes initiatives a donné naissance au SUDOC en 2000 sur le modèle du Central Bibliographic System de Pica - Project Integrated Catalogue Automation, Pays-Bas, 1969. Au 2 janvier 2022, le SUDOC regroupait 157 structures, soit environ 1500 bibliothèques et centres de recherche<sup>9</sup>. À présent, le réseau cherche à diversifier ses membres en accueillant, par exemple, des musées.

Devenir membre du SUDOC offre de nombreuses possibilités. Tout d'abord, c'est un réseau fiable puisqu'il est géré par des infrastructures d'État que sont l'ABES et le CINES -Centre informatique national de l'enseignement supérieur. Ainsi, les établissements participants ont accès à des formations et des modules en ligne pour garder leur méthodes de catalogage à jour. Ensuite, l'interface personnalisable du SUDOC facilite grandement les pratiques. Par exemple, l'outil ITEM - Interface de Traitement des Exemplaires en Masse propose une exemplarisation automatique et une éventuelle correction de masse des erreurs de catalogage en l'associant à Paprika. Autre exemple, une politique de transferts réguliers peut être instaurée entre les notices/exemplarisations faites sur la plateforme et le catalogue local. L'ABES a aussi signé des contrats avec de nombreux organismes européens pour permettre une dérivation de notices correspondantes au protocole Z39.50 dans le but de maximiser le gain de temps. Enfin, le SUDOC rend les collections visibles, ce qui facilite le prêt entre bibliothèques, ou PEB. Surtout que le réseau ouvre pour ceux qui le souhaitent les portes à d'autres réseaux dont WorldCat, sa version internationale. L'ABES a créé d'autres plateformes semblables : SUDOC-PS (réseau national pour le signalement des publications en série), Calames (réseau de catalogage des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur), le réseau Thèses, et IdRef (qui répertorie les notices d'autorités et identifiants). Pour rappel, l'ENSA appartient déjà au SUDOC-PS.

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Vers de nouveaux catalogues, Éditions du cercle de la librairie, p. 127

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> voir https://abes.fr/reseau-sudoc/le-reseau/etablissements-membres/

Pour intégrer ses collections au SUDOC il faut être "signataire d'une convention de participation". Par conséquent, tous les ans, l'ABES recueille les candidatures jusqu'à la mi-mars. Après réception de celles-ci, un questionnaire est envoyé aux candidats pour cerner au mieux leur fonds, leurs équipements et le niveau de formation du personnel. Entre juin-juillet, les structures sélectionnées seront débattues lors du Conseil d'Administration. Par la suite, les heureux élus seront contactés pour la mise en place d'un rendez-vous qui fera le point sur leurs besoins. Le personnel recevra alors une formation et intégrera officiellement le réseau au mois de janvier suivant. Enfin, l'adhésion a un coût annuel. Les tarifs reposent sur deux critères : le nombre d'agents (61 euros par personne) et la volumétrie du fonds. Le tableau suivant reprend les tarifs 2022, adopté le 2 juillet 2021 lors du Conseil d'Administration :

Tableau 2 : Tarifs annuel de l'adhésion au SUDOC 2022

Groupes	Nombres d'imprimés	Coûts
Groupe 0	1 à 50 000 monographies	1919 euros
Groupe 1	50 001 à 100 000 monographies	3228 euros
Groupe 2	100 001 à 200 000 monographies	4676 euros
Groupe 3	200 001 à 400 000 monographies	6237 euros
Groupe 4	plus de 400 001 monographies	6780 euros

Autre information importante, le forfait minimum est de 2500 euros. D'où la nécessité pour l'École nationale supérieure d'Art et de Design d'effectuer une étude de faisabilité. Mais avant cela, voyons ensemble en quoi l'adhésion d'une école d'art au SUDOC est pertinente et s'inscrit dans une vision bien plus large.

## 3.2. La politique d'intégration des Écoles d'Arts

Initié en 1998 et signé l'année suivante, le processus de Bologne recherchait une harmonisation de l'enseignement supérieur à travers l'Europe pour faciliter les échanges. Par conséquent, les diplômes répondent désormais au cadre Licence/Master/Doctorat et un système de crédits européens - ECTS - à vu le jour. Les écoles d'arts ne manquent pas à l'appel et ont dû standardiser les DNA et DNSEP respectivement au niveau bac+3 et bac+5 avant la fin de la décennie 2000. Enfin, en 2010, fut créé l'Espace européen de l'enseignement supérieur composé de 48 États.

À présent que les diplômes d'arts et l'aspect professionnalisant de leurs formations ont été revues, le Ministère de la Culture s'est donné pour objectif de favoriser la recherche dans ses différents domaines d'expertises : l'architecture, le patrimoine, les pratiques linguistiques, les arts plastiques, les médias et industries culturelles, le design, le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel. À ce jour, on décompte 40 établissements de recherches culturelles à travers la France dont 15 directement évalués par le HCERES - Haut Conseil de

l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. De nombreux projets voient le jour entre les établissements régis par le Ministère de la Culture et des structures extérieures, voire transnationales. En voici 2 exemples :

- TRAS, Transversale des réseaux Arts Sciences, un réseau de structures scientifiques et artistiques (écoles d'arts, centres de recherches, universités, entreprises, R&D, structures socioculturelles, etc.) invité à travailler main dans la main sur des projets d'actualités tel que le développement durable et l'appropriation des technologies par les populations.
- E-RIHS, European Research Infrastructure for Heritage Science, une institution européenne spécialisée dans la restauration du patrimoine et la recherche en Histoire de l'Art, Archéologie et Paléontologie. L'objectif est d'avoir un accès privilégié à un réseau de laboratoires européens afin d'améliorer les expérimentations en alliant technologies et connaissances du patrimoine.

Pour résumer, l'intégration du catalogue de la bibliothèque de l'ENSA au réseau SUDOC s'inscrit dans une mouvance bien plus large. De même que les actions ministérielles décrites précédemment, l'École nationale supérieure d'Art de Limoges a su se mettre à la hauteur des exigences du processus de Bologne : l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante et la recherche. Depuis 2012, l'ENSA et l'Université de Limoges ont ouvert un Master commun de recherche : Arts, Lettres & Civilisations parcours Création contemporaine et industries culturelles. Ce diplôme a une visée scientifique, professionnalisante et créative. L'ENSA abrite aussi les programmes de recherches doctorales - ou "post-diplôme" - KAOLIN et Céramique comme expérience. Pour cela, l'établissement travaille conjointement avec l'École nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges, et le CRAFT - Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre. Certains projets découlant de ces post-diplômes ont reçu un soutien européen en plus de celui de la Ville de Limoges. Ainsi, l'École supérieure possède des qualités non-négligeables pour adhérer au SUDOC et 6 autres écoles ont déjà sauté le pas : l'ENSA Bourges, l'ENSAD Paris, l'ENSAD Nancy, Villa Arson (Nice), l'ENSBA de Paris et le TALM - École supérieure d'Art et de Design Tours Angers Le Mans.

#### 3.3. Étude de faisabilité

Cette étude a été effectuée en deux temps. Premièrement, j'ai examiné la documentation fournie sur les modalités d'adhésions, les mails échangées entre Catherine Catinus, les bibliothécaires d'autres écoles ayant déjà fait leur transition vers le SUDOC et le contact de l'ABES puis nous avons organisé un rendez-vous téléphonique avec la bibliothécaire du TALM, du site d'Angers, qui a volontairement accepté de répondre à nos questions à deux reprises. En voici une transcription qui se veut la plus fidèle de nos échanges.

# Interview de Céline Ménager, responsable de la bibliothèque du TALM d'Angers (03 et 10/03)

Les réponses qui suivent sont un condensé des informations échangées lors de nos conversations téléphoniques des jeudis 03 et 10 mars 2022.

#### Étape préparatoire :

Quand avez-vous candidaté auprès de l'ABES et comment s'est déroulée la procédure ?

Le TALM – ou l'École supérieure d'art et de design de Tours Angers Le Mans – a déposé sa candidature en mars 2019. Ensuite, le Conseil d'administration s'est rassemblé en juin et nous a accepté. Enfin, à la suite de réunions et d'une formation, l'intégration de notre collection a débuté en avril 2020.

Au sein de votre école, qui est à l'origine du projet ? Et comment celui-ci fut validé par vos différentes hiérarchies ?

C'est moi ! En fait, avant d'arriver à Angers, j'ai exercé dans deux structures qui ont effectué la transition vers le SUDOC. Tout d'abord, à Paris puis Villa Arson – qui était déjà bien affairé avec le réseau en ligne à mon arrivée. De plus, à Angers, c'est la première fois que je m'occupe seule d'une bibliothèque. Alors, d'un point de vue personnel, l'intégration au SUDOC me permet de ne pas me « fossiliser » dans le catalogage et de tenir mes compétences à jour ; ce que je trouve très important au sein d'une école d'art.

Côté direction, l'idée a été très facilement validée parce que le Directeur avait, lui-même, déjà connu une intégration au SUDOC lorsqu'il était à Bourges.

Quel en est le coût annuel ? Est-ce que l'abonnement dépend du budget des bibliothèques ? Et bénéficiez-vous d'aides financières extérieures ?

Notre établissement étant réparti sur trois structures/villes, le financement est totalement indépendant du budget des bibliothèques. C'est le TALM qui paie. Malheureusement, je n'en connais pas le coût précis.

Comment s'est déroulé le temps de formation auprès de l'ABES ?

C'est très bien fait ! Dès que la candidature est admise, une première réunion est organisée pour envisager nos besoins et programmer un calendrier personnalisé. L'équipe nous a vraiment pris par la main.

En février, nous avons reçu une formation à Montpellier. Celle-ci se déroule sur une semaine : 3 jours de bases et 5 jours pour la formation complète. Tout dépend des fonctions

définies par l'ABES<sup>10</sup> que vous endossez. Dans mon cas, travaillant seule à la bibliothèque d'Angers, j'ai dû suivre la totalité de la session. Je l'ai trouvé hyper précise et complète. L'idéal est d'arriver avec des bases en UNIMARC mais cela reste malgré tout abordable. Surtout que l'ABES propose sur son site des modules très bien faits.

#### **Utilisation du SUDOC:**

Quel est le temps moyen que vous passez par semaine sur le SUDOC ? Son utilisation n'est-elle pas chronophage ?

Ce n'est pas chronophage du tout! Au contraire, cela me fait gagner du temps! Par exemple, sur une commande, entre 90 et 95% des achats ont déjà une notice en ligne. L'exemplarisation me prend à peine 5 minutes.

En ligne, qui est autorisé à modifier une notice ?

Tous peuvent corriger ou améliorer! Nous possédons aussi une liste de diffusion pour échanger entre structures membres sur des améliorations éventuelles. Bien sûr, cela se fait avec bienveillance. Le SUDOC, c'est surtout de la collaboration.

Comment se passe la récupération des notices ?

Le service de Transfert Régulier – à chacun de se positionner quant à la fréquence – rapporte les notices vers notre catalogue. Chez nous, cela ne fonctionne pas actuellement. Nous aurions besoin de l'appui de notre informaticien pour cela. Le problème vient d'un piratage qui a eu lieu l'année dernière. De plus, comme nous utilisons une version gratuite de l'hébergeur PMB dont l'équipe d'aide n'est pas fiable...

Au TALM, où en êtes-vous avec la reprise d'antériorité de vos collections ?

Nous avons commencé par faire des tests avec l'équipe du SUDOC pour s'assurer que l'on puisse automatiser l'opération. Si les notices existent, nos bibliothèques se rajoutent à la liste des établissements. S'il n'y en a pas, on en crée une. Cependant, comme le SUDOC est un réseau participatif, ils sont vraiment compréhensifs vis-à-vis des petites structures. Par exemple, moi qui suis seule à gérer la bibliothèque d'Angers, on ne peut pas m'en demander autant qu'une BU. C'est chacun son rythme, il n'y a pas d'impératif.

Pour ce qui est de la reprise d'antériorité de la bibliothèque d'Angers, je dirai qu'à peine 1% de la collection est visible. Il y avait bien possibilité de programmer l'exemplarisation mais au vu de nos récents problèmes informatiques - et d'informaticien - ce n'est plus possible. Donc, actuellement, il n'y a pas encore beaucoup de reprise. Dans tous les cas, cela peut être très long. L'ENSBA<sup>11</sup> a bien mis 10 ans !

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> La liste des fonctions définies par l'ABES est disponible en annexe 2.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Comprendre ici, l'École nationale des Beaux-Arts de Paris.

Est-ce que la reprise d'antériorité permettrait la correction directe des notices locales ? Est-ce possible de sélectionner les informations à récupérer ?

Il vous faudra voir avec le personnel du SUDOC mais nous avions évoqué une question de filtre au téléphone... En tous cas, il est possible d'exporter des notices déjà faites vers le SUDOC avec quelques adaptations rapides.

Concrètement, comment faut-il se préparer à cette opération ?

Il y a une sorte d'export en partie automatisé dont il faudrait que vous en discutiez avec l'équipe de maintenance PMB - vous avez cet avantage<sup>12</sup>. En tous cas, je ne pense pas que ce soit une tâche très lourde; surtout avec l'aide d'un prestataire. Je sais que la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine a donné ses fichiers de l'ABES à leur prestataire et en une semaine, le processus était déjà engagé!

En résumé, c'est une activité qui n'est pas évidente à gérer. Pour pouvoir avancer, il ne faut vraiment pas être interrompu. Ce qui est compliqué durant l'année scolaire puisque notre métier s'est aussi d'être disponible pour répondre aux attentes de nos élèves. À l'heure actuelle, on a dû traiter 2-3% maximum de la collection... Le souci, c'est aussi qu'il est rare de trouver des informaticiens qui s'intéressent réellement à nous. Il est vrai que chacun à ses spécialités mais je trouve cela dommage d'être freiné dans nos objectifs.

Est-ce que l'intégration au réseau SUDOC a engendré un changement dans le rayonnement de la collection (nombres de prêts, prêts entre bibliothèques, nouveaux publics) ?

Non, parce-que nous sommes petits à l'échelle du SUDOC! Même à l'échelle locale, nous sommes à côté de l'Université catholique d'Angers mais c'est plutôt nous qui envoyons nos élèves là-bas.

Nous ne faisons pas encore de prêts entre bibliothèques car seule cela ne serait pas gérable. En plus, la Faculté n'était pas intéressée. À Angers, il n'y a pas de cursus à intérêts artistiques alors l'université à refusé le partenariat car c'était pour eux « plus de paperasse qu'autre chose ».

Nous voulions intégrer le SUDOC pour son aspect pratique. Le rayonnement de nos collections n'était pas vraiment dans nos objectifs. Rien n'a changé non plus dans le quotidien de nos élèves, c'est à peine s'ils savent qu'on a intégré le SUDOC.

Suite à cette enquête, résumons les avantages et inconvénients vus jusqu'à présent sous la forme d'un tableau. Par la suite, reprenons les principaux points pour s'accorder sur un bilan de la situation et une éventuelle solution complémentaire.

-

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Comme cité précédemment, l'ENSA utilise la version payante de PMB.

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des arguments

Arguments Pour	Arguments Contre
1) Travail facilité -formations pour garder ses compétences à jour -outils d'aide au catalogage -équipe d'informaticiens de l'ABES en soutien -possibilité de solliciter le réseau de bibliothécaires = mutualisation des connaissances 2) Rayonnement du fonds -améliorer la visibilité de la collection -faciliter le prêt entre bibliothèques -ENSA a des collections pointues (cf. céramique, bijou d'art) -ne pas rester en marge -faciliter droits acquisition livres numériques	1) Contraintes de catalogage -coût élevé pour travail effectué soi-même -reprise de notice tout aussi contraignante qu'à présent (cf. ENSBA) -fonds spécifiques = moins de notices toutes faites -Indexation RAMEAU = pauvre en Arts 2) Contraintes d'un réseau national -lourdeur du système centralisé -exclusivité au SUDOC

En premier point, se font face les facilités accordées par les différents outils/aides mis à disposition et les contraintes persistantes spécifiques à l'ENSA. Il est vrai que les options qu'offre le SUDOC ont été mûrement réfléchies mais cela n'enlève en rien les nombreuses créations de notices à prévoir. Dans le chapitre 4 de *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, Raymond Bérard estime à 15% le nombre de notices à créer lors du catalogage. Cependant, vu la spécificité du fonds de la bibliothèque, ce nombre risque de grimper. Pour prendre conscience de l'ampleur du travail que cela peut représenter, j'ai sélectionné 4 catégories dans les Médiums dont les ouvrages sont souvent rares ou anciens :

- Sculpture / volume / installation (730): 24/48, soit 50% de notice à créer,
- Affiches / Arts publicitaires (741.67): 28/36, soit 33%,
- Estampe / Gravure (761): 40/72, soit 45%,
- Art vidéo (776.6): 14/18, soit 33%;

Les calculs confirment que la reprise de notices vers le SUDOC est bien plus importante pour un fonds artistique. Pour rappel, dans l'interview, Céline Ménager nous avait confié que la reprise d'antériorité avait pris 10 ans à l'ENSBA. Évidemment, les proportions sont différentes mais il reste que Catherine Catinus et Aurélie Magar ne sont que deux et déjà bien chargées. Nulle doute que la reprise d'antériorité prendra des proportions similaires. L'autre point à aborder est le coût élevé de l'adhésion, à savoir 61 EUR par personne + 1919 EUR (la collection est d'environ 14 500 documents, soit groupe 0) + 500 EUR - pour les établissements hors Ministère de l'enseignement supérieur -, soit un total de 2541 EUR. L'ABES prévoit certes un accompagnement poussé et doit gérer la plateforme en ligne, néanmoins, c'est une somme importante à débourser par an. En ce sens, des discussions devront être menées pour décider si ce financement s'ajoute aux dépenses de la bibliothèque ou d'une enveloppe à part. Car, si la somme est déduite de la bibliothèque

dont le budget est de 20 000 euros par an -, cela réduit considérablement le budget acquisition. Celui-ci est actuellement de 12 197 EUR et chuterait à 9 656 EUR.

Tableau 4 : Budget détaillé alloué au SUDOC par an

Nature	Montant	Quantité	Total des coûts
adhésion par personne	61 EUR	2	122 EUR
groupe 0 : 1 à 50 000 monographies	1919 EUR	1	1919 EUR
établissement hors Ministère de l'enseignement supérieur			500 EUR
TOTAUX	2541 EUR		

Deuxièmement, le rayonnement induit par la présence sur la plateforme en ligne. L'intégration à un réseau national offre l'opportunité d'un "désenclavement" du catalogue de sa localité. Il est important de souligner que l'ENSA possède un fonds pointu avec des spécialités peu présentes dans les écoles d'arts françaises. Ainsi, la présence de ces collections en ligne pourrait compléter l'existant et être un attrait pour la bibliothèque de l'école. Toutefois, il est bon de préciser que dans notre interview, Céline Ménager n'a pas constaté de changement pour l'heure au niveau du rayonnement de sa collection. Malheureusement, ne faisant pas de prêts entre bibliothèques, elle n'a pas pu nous éclairer sur la question. Autre avantage, l'ABES a négocié des droits facilités d'acquisition de ressources numériques, ce qui peut éventuellement pallier au faible tirage des livres d'arts. Malgré ces nombreux avantages, Raymond Bérard<sup>13</sup> souligne la lourdeur d'un système centralisé qui demande une excellente communication et force les personnels de bibliothèques à passer d'un SIGB à un autre. Enfin, le SUDOC réclame un attachement exclusif et de ne pas être présent sur les autres réseaux d'envergure - hormis WorldCat avec qui l'ABES a signé un contrat de coopération.

Pour conclure, que l'ENSA décide de rejoindre ou non le SUDOC se justifie. Cette perspective offre autant d'avantages que de contraintes. Une autre possibilité serait de renouer les liens avec l'Université de Limoges et de passer par leur catalogue. En effet, des discussions entre Catherine Catinus et Véronique Siauve - coordinatrice SUDOC-PS - avaient déjà eu lieu il y a plusieurs années. Cependant, par difficulté à envisager les enjeux d'une coopération, le projet a été laissé de côté. Ainsi, les deux institutions pourraient profiter de tarifs préférentiels puisque partagés. Cette idée a déjà été explorée par d'autres écoles en France, notamment, à Nancy, à Bourges et à Paris. Néanmoins, cette option a une contrainte non négligeable : adapter les notices de l'ENSA aux normes du SCD de Limoges. Par exemple, il s'agit de cataloguer en UNIMARC et revoir l'indexation d'un thésaurus local vers les autorités RAMEAU. Hors, l'École a tout intérêt à garder son catalogue individuel puisqu'il est directement accessible depuis son site Internet mais surtout parce-que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> voir *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*, sous la direction de François Cavalier et Martine Poulain, Éditions du cercle de la librairie, 2015, p. 171

l'indexation, plus spécifique, est solution n'épargne les contraintes.	bien	plus	intéressante	pour	les	élèves.	En	bref,	aucune

#### Conclusion

Dans ce rapport de stage, nous avons vu comment la **restructuration du catalogue de l'ENSA : enjeux et perspectives** s'illustre dans le quotidien de cette bibliothèque. En quoi il est nécessaire de mettre le catalogue aux normes catalographiques établies en 2017. Notamment, pour faire correspondre la cotation au nouveau plan de classement et faciliter le rangement et la valorisation de la collection. Ensuite, j'ai détaillé les besoins de rangements supplémentaires afin d'envisager l'accroissement à venir et le plan de redéploiement souhaitable. Enfin, dans un troisième temps, j'ai - grâce au soutien de Catherine, Aurélie et Céline Ménager - réalisé une étude de faisabilité d'une intégration au SUDOC.

Ce stage m'a permis de voir la réalité du terrain et ces enjeux. Par exemple, le catalogage n'est pas qu'une question d'objectivité et de règles. Parfois, l'ouvrage correspond à plusieurs catégories du plan de classement et il faut choisir son affectation selon différents critères tels que la cohérence avec le fonds, la présence d'iconographie ou pas, le format pour ne pas le noyer parmi les autres -, etc. Ce cas de figure s'est présenté avec les collections "Design&Designer" et "Les métiers d'art". Autre exemple, les inégalités d'accès aux ressources numériques. En effet, j'ai pu constater le coût des abonnements en ligne et je réalise à présent que ses frais supplémentaires créent des écarts entre les établissements supérieurs qui ne peuvent pas tous se le permettre. Étonnamment, ces outils en ligne qui sont supposés donner un accès inédit à la connaissance autant qu'une visibilité aux écoles ne font que creuser davantage le fossé qui les séparent. Pour revenir au SUDOC, les tarifs élevés et la sélection des candidatures empêchent une visibilité exhaustive de l'offre française sur la plateforme. De telles constatations sont à faire bien au-delà de nos frontières car à présent, classement de Shanghai oblige, la compétition a pris une envergure mondiale et l'écart des propositions d'une région à l'autre du globe est toujours plus flagrant.

## Références bibliographiques

#### Articles de revues

ARMAND EDWIGE, 2022, « LA RENCONTRE ARTS-SCIENCES : LA TRANSVERSALE DES RÉSEAUX ARTS SCIENCES (TRAS) », *LA RECHERCHE CULTURELLE ET L'EUROPE*, PRINTEMPS-ÉT 2022, VOL. 142, (COLL. « CULTURE ET RECHERCHE »), P. 14-15.

LIÉVAUX PASCAL, 2022, « UNE APPROCHE EUROPÉENNE DE LA RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE : LE PROJET DE GRANDE INFRASTRUCTURE E-RIHS », *Culture et Recherche*, printemps-ét 2022, vol. 142, (coll. « Culture et Recherche »), p. 16-17.

#### **Sitographie**

ABES, Le Sudoc, réseau national de signalement des données bibliographiques pour l'ESR, https://abes.fr/reseau-sudoc/le-reseau/etablissements-membres/.

ENSEIGNEMENTSUP-RECHERCHE.GOUV.FR, 2018, *Le processus de Bologne : question - réponses*, , 26 Janvier 2018.

Ministère de la Culture, 2019, *Rapport sur l'état de l'enseignement supérieur et la recherche Culture*, , 2019.

RÉSEAU TRAS, RESSOURCES, HTTPS://www.reseau-tras.eu/category/ressources/.

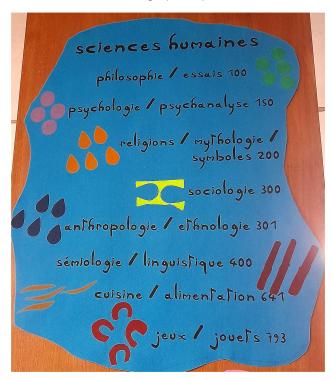
## **Annexes**

Annexe 1. Compléments d'illustration	35
Annexe 1.1. Signalétique de la bibliothèque	35
Annexe 1.2. Plan de l'agence Perspective	36
Annexe 2. Compléments d'information	37
Annexe 2.1. Rôles des correspondants SUDOC	37
Annexe 2.2. Glossaire	38

#### Annexe 1. Complément d'illustrations

#### Annexe 1.1. Signalétique de la bibliothèque

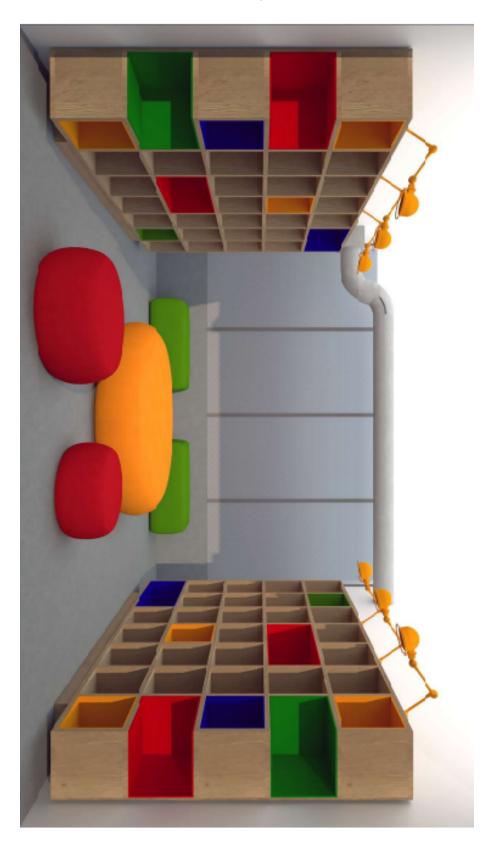
Source: Photographies personnelles





Annexe 1.2. Plan de l'agence Perspective

Source : Perspective®



#### Annexe 2. Compléments d'information

#### Annexe 2.1. Rôles des correspondants SUDOC

Comme évoqué dans la partie 3 de ce rapport, leur de l'adhésion, l'ABES donne une (ou des) fonctions au personnel des établissements nommés. En voici la liste :

- Chargé·e des relations avec l'ABES : comme son nom l'indique, la personne désignée chargé·e des relations doit assurer un suivi auprès de l'ABES, notamment, administratif.
- Coordinateur SUDOC : sa mission est de communiquer avec l'ABES autour du signalement des collections et de la gestion des données locales.
- Correspondant Autorités : comme son nom l'indique, c'est l'interlocuteur de l'ABES autour des questions d'autorités.
- **Correspondant Catalogage** : interlocuteur privilégié de l'ABES pour ce qui est des normes de formats et de catalogage.
- Formateur relais : spécialisé en catalogage, l'expert·e forme les nouveaux catalogueur·se·s.
- Responsable PEB: "utilisateur des outils Sudoc (Supeb) pour la gestion des demandes de fourniture de Prêt-entre Bibliothèques et de Fourniture de Documents à Distance".

source: https://abes.fr/reseau-sudoc/le-reseau/correspondants-sudoc/

ABES: ou Agence bibliographique de l'enseignement supérieur est une institution publique créée en 1993/1994 et active depuis 1995. Elle a pour mission de répertorier les fonds documentaires de l'enseignement supérieur et de poser les normes de catalogage.

source

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/agence-bibliographique-de-lenseignement-superieur/

**Auroc**: ou Association des utilisateurs du réseau OCLC a vu le jour en 1990. Ancêtre du SUDOC, Auroc était un catalogue en ligne mutualisé qui formait les catalogueurs. source: Annie LE SAUX, "AUROC", Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1990, n° 4, p. 359-360

**BEAR** : ou "Bibliothèques d'écoles d'art en créée en 2011, rassemble réseau. l'ensemble des bibliothèques des 45 écoles d'art et de design ainsi que bibliothèques partenaires de centres d'art, FRAC, Musées d'art contemporain, Centres de recherche. Elle constitue un réseau national d'échanges et de coopération professionnels".

source: https://cipac.net/federation/membres/bear

BN-OPALE: fondé en 1985, était le "Réservoir national données de de bibliographiques et d'autorité" la Bibliothèque nationale de France. BN-OPALE recensait les collections de la BNF depuis 1970 et les périodiques depuis

source : Françoise BOURDON, "BN-OPALE : Réservoir national de données bibliographiques et d'autorité", Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français, n°193, 2e trimestre 1994.

**BSAD**: ou Base Spécialisée en Arts et Design, est un catalogue en ligne mutualisé de revues d'Art. La BSAD est dirigée par l'association BEAR.

ITEM: ou Interface de Traitement des Exemplaires en Masse est un outil mis à disposition des coordinateurs SUDOC. Cette interface a 3 fonctions: 1) "obtenir un taux de recouvrement", 2) "réaliser une exemplarisation de masse", et 3) "traîter des taux d'exemplaires".

source:

https://abes.fr/reseau-sudoc/sudoc-outils-et-services/administrer-les-exemplaires/

Paprika: "En service depuis 2019, paprika.idref.fr est une interface professionnelle dédiée à la qualité des liens entre notices d'autorité IdRef « personnes physiques » et points d'accès présents dans les notices bibliographiques Sudoc". source:

https://abes.fr/reseaux-idref-orcid/outils-et-services-autorites/dispositif-qualite/

PEB: "Le prêt entre bibliothèques (PEB) est le processus par lequel un organisme documentaire obtient d'un autre un document demandé par ses usagers et non disponible dans son fonds. Le document demandé peut être soit prêté temporairement, soit fourni sous forme de photocopie ou de reproduction numérique". source :

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/13/pret-entre-bibliotheques-2/

PICA: ou Project Integrated Catalogue Automation a vu le jour aux Pays-Bas en 1969. Il fut créé par la Koninklijke Bibliotheek et des universités néerlandaises avec pour objectif la mise au point d'un catalogue partagé. En 1997, PICA est racheté par OCLC. Son modèle servit de base à la création du SUDOC en 2000.

source: https://en.wikipedia.org/wiki/OCLC\_PICA

SCD: ou "Service commun de la Documentation (SCD) regroupe, au sein d'une université, toutes les structures qui concourent à remplir une fonction documentaire. La bibliothèque universitaire est, de fait, intégrée automatiquement au

SCD. Viennent s'ajouter les bibliothèques des unités de formation et de recherche (UFR), les bibliothèques des laboratoires, les centres de documentation, qui peuvent prendre la forme de bibliothèques intégrées ou de bibliothèques associées".

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/scd/

SIBIL : ou Système informatique des

**CINES**: ou Centre informatique national de l'enseignement supérieur est une institution national "sous tutelle du ministère chargé de la recherche, le CINES met à la disposition de la communauté scientifique de la recherche publique des moyens informatiques puissants (supercalculateurs). Il contribue à la mise en place et à l'exploitation de services en réseau (SUDOC par exemple) et mène des actions d'expertise et de formation en matière de réseaux informatiques".

bibliothèques de Lausanne fût créé par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Avant, le SUDOC, ce système permettait d'effectuer les prêts, acquisitions et catalogages au sein d'un réseau de bibliothèques.

source:

https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-01-0032-001

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11 /centre-informatique-national-de-lenseignement-super ieur/

**CRAFT**: ou Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre, situé à Limoges. Fondé en 1993, le centre se veut être un "laboratoire d'idées" qui accompagne la création contemporaine.

source : http://www.craft-limoges.org/presentation/

**SUDOC** : "Le [Service universitaire de documentation] est un catalogue collectif qui permet d'identifier des documents et de les localiser dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur. C'est aussi un réservoir bibliographique pour bibliothèques participantes, ainsi qu'un outil pour la gestion de prêts entre ces bibliothèques. Cet outil, accessible en ligne Internet, est géré par l'Agence l'Enseignement Bibliographique de Supérieur (ABES)."

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/systeme-universitaire-de-documentation/

**DNA**: ou Diplôme National d'Art. Depuis le processus de Bologne, ce diplôme équivaut à une Licence (bac+3).

SUDOC-PS: "Le réseau Sudoc-PS a remplacé le CCNPS (Catalogue Collectif National des Publications en Série) en 2002. Il est chargé du signalement des publications en série dans le catalogue SUDOC des bibliothèques universitaires mais aussi des bibliothèques non déployées (bibliothèques municipales, bibliothèques privées, centres d'archives, etc.) qui

signalent les états de collection de leurs périodiques dans la base de données".

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11/sudoc-ps/

**DNSEP**: ou Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique. À présent, ce diplôme est égal à un Master (bac+5).

**Téléthèse**: est un "outil de recensement des thèses soutenues" ayant vu le jour en 1972. Téléthèse fut progressivement amélioré. Dans les Années 1980, lui fût ajouté des notices comprenant un résumé et une indexation. La décennie suivante, cette liste fût consultable sur Minitel. Depuis la création du SUDOC, Téléthèse a été remplacé par Thèses.fr.

source : Sandrine BERTHIER, "Diplôme de conservateur de Bibliothèque : Mémoire d'étude", 2012, p. 31

**ENSA**: ou École nationale supérieure d'Art. Ces établissements supérieurs sont spécialisés en arts plastiques et sont sous tutelle du Ministère de la Culture.

TRAS : Transversale des réseaux Arts Sciences. un réseau de structures scientifiques et artistiques (écoles d'arts, centres recherches. universités. de R&D. entreprises. structures socioculturelles, etc.) invité à travailler main dans la main sur des projets d'actualités tel aue développement durable et l'appropriation des technologies par les populations. (voir p. 25)

**ENSAD**: ou École nationale supérieure d'Art décoratif "est un établissement public d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture qui a pour mission la formation de haut niveau, artistique, scientifique et technique d'artistes et de designers, et de chercheurs".

Source: https://www.ensad.fr/

UNIMARC: "UNIversal MAchine Readable Cataloguing est un format permettant le catalogage, le traitement et l'échange de données bibliographiques sous forme informatisée (notices bibliographiques). Le format a été développé et est maintenu par l' IFLA [International Federation of Library Association]".

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11 /unimarc/

**ENSBA**: ou École nationale supérieure des Beaux-Arts. "Les Beaux-Arts sont tout à la fois un lieu de formation et d'expérimentation artistiques, un lieu d'expositions, un lieu de conservation de collections historiques et contemporaines et une maison d'édition".

source:

https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Repertoire-des-ressources-documentaires/Ecoles-d-arts/Ecole-nationale-superieure-des-beaux-arts-ENSBA

**WorldCat** : ou World Catalog fût créé en 1971 par OCLC - Online Computer Library Center - et est actuellement le plus grand catalogue coopératif au monde.

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2012/06/11 /worldcat/

**ERASMUS**: "Le programme Erasmus, est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier. Ce programme fait partie de l'Espace européen de l'enseignement supérieur".

source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Erasmus

Z39.50 "II s'agit d'un protocole d'interrogation de bases de données distantes, utilisé principalement en lecture publique. La BNF met à disposition des bibliothèques un serveur interrogeable via ce protocole afin que les bibliothèques puissent importer ses notices bibliographiques et d'autorité en format ISO2709 Unimarc ou Intermarc".

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2019/07/23 /z39-50/

E-RIHS: European Research Infrastructure for Heritage Science, une institution européenne spécialisée dans la restauration du patrimoine et la recherche en Histoire de l'Art, Archéologie et Paléontologie. L'objectif est d'avoir un accès privilégié à un réseau de laboratoires européens afin d'améliorer les expérimentations en alliant technologies et connaissances du patrimoine. (voir p. 25)

HCERES : ou Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. "Instituée par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, cette nouvelle autorité indépendante remplace l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Elle est chargée d'évaluer les établissements de l'enseignement supérieur, leurs regroupements, les unités de recherche, les formations, les diplômes et les programmes d'investissement a posteriori. Elle veille parallèlement à la valorisation des activités de diffusion de la culture scientifique".

source:

https://blogs.univ-poitiers.fr/glossaire-mco/2013/11/11/haut-conseil-de-levaluation-de-la-recherche-et-de-len seignement-superieur/

#### [La restructuration du catalogue de l'ENSA : enjeux et perspectives]

[Ce rapport de stage porte sur les enjeux et perspectives actuelles du catalogue de la bibliothèque de l'ENSA, en particulier, la mise aux normes catalographiques, l'acquisition de nouveau mobilier et le redéploiement d'une partie du fonds dans celui-ci, ainsi qu'une réflexion sur une adhésion éventuel au réseau SUDOC.]

Mots-clés: [catalogue, normes catalographiques, redéploiement, SUDOC]

#### [Restructuration of the ENSA's catalogue : issue and prospect]

[This internship report shows some issues and prospects on the catalogue of the ENSA's library, in particular, regarding to fit the catalogue's norms, to redeploy collections on the newly acquired furniture, and to study the possibility to join the SUDOC network.]

Keywords: [catalogue, catalogue's norms, redeployment, SUDOC]